

LA RÉALITÉ

Notons que le nombre de 200 000 immigrants semble une nette augmentation par rapport au niveau de 1985, lequel était de 84 302, celui de 1989 était de 150 000 à 160 000 et celui pour l'année 1990 étant de 165 000 à 175 000. En réalité, le nombre de nouveaux venus ayant le droit d'établissement a excédé les niveaux prévus et approche maintenant les 200 000. De plus, les niveaux prévus pour cette année ne tiennent pas compte du nombre considérable d'immigrants qui auront le droit d'établissement à mesure qu'est éliminé l'arriéré des demandes de statut de réfugié.

Aussi, en supposant que le nombre d'immigrants sera près de 200 000 cette année, soit une supposition prudente, l'arrivée d'immigrants aura en fait augmenté de quelque 137 pour cent en cinq ans, ce qui représente une croissance très rapide. Signalons que les niveaux d'immigration ont été supérieurs à 200 000 personnes que pendant 3 des 70 dernières années, telle que l'illustre les tableaux à l'appendice.

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Dans les circonstances, le Comité est d'avis qu'une période de croissance moins rapide s'impose pour faire le point et, en particulier, pour mieux répondre aux besoins des nouveaux venus. Le pays fera preuve d'imprévoyance s'il ne prête pas l'oreille aux préoccupations des chercheurs sociaux et d'autres experts selon lesquels les niveaux réels actuels créent des problèmes dans certains domaines clés tels : les rapports sociaux, la forte concentration d'immigrants localisés presque uniquement dans les grands centres urbains, et l'intégration de ceux-ci.

Une plus grande stabilité donnerait à nos services d'accueil le temps de rattraper la demande, à nos écoles l'occasion d'améliorer l'enseignement du français et de l'anglais prodigué aux nombreux enfants qui ne parlent ni l'une ni l'autre langue, ainsi qu'à nos grandes villes la chance d'absorber pleinement le grand nombre d'immigrants qu'elles doivent accueillir depuis peu. C'est pourquoi le Comité conclut que les niveaux actuels (environ 200 000) apparaissent appropriés pour les deux prochaines années! Pendant cette période, le gouvernement et le Comité auront l'occasion d'évaluer si les programmes d'installation et les autres services sont suffisants pour répondre aux besoins des nouveaux immigrants. Après cette période, et dans la mesure où les services offerts seront appropriés, le Comité serait prêt à soutenir de modestes augmentations des niveaux d'immigrants.